

***Inauguration du Chemin de La Parette
12 octobre 2011***

**Discours d'Eugène Caselli
Président de Marseille Provence Métropole**

Le chemin de la Parette, l'ancien, était aussi étroite que très emprunté, et parfois par des poids lourds qui passaient à peine. Cette voie de liaison très utile devait impérativement être recalibrée et entièrement réaménagée en bordure de la L2. C'est chose faite et la situation s'est bien apaisée depuis la mise en service de la nouvelle voie élargie, en décembre de l'année dernière.

Comme on peut le voir, c'est chose bien faite, puisque, sur 630 mètres, la chaussée est désormais bordée par de véritables trottoirs, qu'une bande de stationnement a été aménagée et plantée d'arbres qui bénéficient de leur réseau d'arrosage.

Pour qui a connu l'ancien chemin, l'importance des travaux réalisés est manifeste. Il s'est agi d'une véritable opération lourde de voirie. En fait, il n'est pas exagéré de dire qu'on a créé ici une voie nouvelle en lieu et place de l'ancien chemin. On ne le voit pas, mais outre qu'un mur de soutènement a dû être érigé pour supporter la chaussée élargie, un collecteur pluvial a été posé sur toute la longueur et, alors que ce n'était pas prévu au départ, les conduites du réseau d'adduction d'eau potable ont été remplacées entre la cité Bel Air et le hameau Saint-Jean-du-Désert qui dispose d'une aire de stationnement avec le délaissé réaménagé. L'éclairage public a bien sûr été réalisé sur le site.

Au total, l'opération représente un investissement pour MPM de 1,9 million d'euros. La Ville de Marseille s'y est impliquée dans le cadre de ses compétences pour la réalisation de l'éclairage public.

Le chemin de la Parette s'intègre ainsi au remodelage en cours de tout ce secteur de la ville concerné par le chantier à rallonge de la L2, à partir de l'échangeur Florian. Un chantier, je n'en doute pas, que nous avons toutes et tous ici hâte de voir s'achever enfin et entrer en service.

Je vous remercie.